

JARE 2025

A tous les titulaires d'une autorisation d'exploitation pour le maniement de substances soumises à contrôle selon l'art. 2, let. h OCStup*

Berne, le 20 novembre 2025

Demande de renseignements en vue de la clôture du contrôle du commerce des stupéfiants, des substances psychotropes, des précurseurs et des adjuvants chimiques au cours de l'exercice 2025.

Madame, Monsieur,

La clôture annuelle du contrôle du commerce des stupéfiants, des substances psychotropes, des précurseurs et des adjuvants chimiques doit avoir lieu fin décembre 2025.

L'établissement des rapports sur le commerce des substances et des préparations contrôlées s'appuie sur :

- l'art. 17, al. 2 de la Loi fédérale du 3 octobre 1951 sur les stupéfiants et les substances psychotropes (LStup ; SR 812.121)
- l'art. 58 de l'ordonnance du 25 mai 2011 sur le contrôle des stupéfiants (OCStup ; SR 812.121.1)

Vous pourrez télécharger sous :

[Homepage \(swissmedic.ch\)](http://www.swissmedic.ch) Médicaments à usage humain / Catégories particulières de médicaments / Stupéfiants autorisés/ Comptabilité annuelle
le fichier Excel comme **version provisoire** depuis le **21 novembre 2025**.

Nous vous invitons à vérifier, si le fichier Excel qui est disponible en ligne, vous permet de déclarer toutes les substances et préparations soumises au contrôle.

Au cas où certaines données manquent, veuillez **nous le faire savoir** d'ici au **10 décembre 2025** par courriel à jare@swissmedic.ch.

La version définitive du fichier Excel JARE 2025 sera mise en ligne **le 20 décembre 2025**.

Veuillez utiliser exclusivement cette dernière. Les anciens fichiers Excel ne peuvent plus être traités, ils vous seront renvoyés si vous les utilisez.

Par ailleurs, vous trouverez sous l'adresse susmentionnée des outils qui vous aideront à élaborer votre comptabilité annuelle.

JARE 2025

Jusqu' au **31 janvier 2026 au plus tard**, nous attendons les documents suivants :

- Le fichier Excel, à télécharger directement dans notre système via NDS Web, sous **Statistic Upload**, veuillez consulter les instructions à procéder sur notre site internet.
- La **page de couverture signée électroniquement, à envoyer exclusivement par courriel** à l'adresse: jare@swissmedic.ch
- Le formulaire « Aucune activité » **distinct, signé électroniquement, à envoyer exclusivement par courriel** à l'adresse jare@swissmedic.ch en cas de déclaration correspondante.
- Si vous **n'avez pas** encore de compte NDS-Web, vous pouvez en obtenir un via [NDS-WEB \(National Drug Control System\) \(swissmedic.ch\)](https://www.swissmedic.ch/NDS-WEB) sous la rubrique *Register now*.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une charge administrative supplémentaire occasionnée (200,- CHF) vous sera facturée si vous ne nous envoyez pas votre comptabilité annuelle dans les délais prévus.

En cas de divergences au niveau de cette dernière, nous nous réservons le droit de prendre diverses mesures (inspection notamment).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous sous l'adresse e-mail susmentionnée au cas où vous souhaitez de plus amples informations: jare@swissmedic.ch

***Vérification de la durée de validité de votre autorisation d'exploitation**

Nous vous prions de prendre connaissance du fait que l'autorisation d'exploitation pour le maniement de substances soumises à contrôle a une durée de validité maximale de 5 ans. La durée de l'autorisation d'exploitation ne se prolonge pas automatiquement de cinq années supplémentaires après une demande de modification. La demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation doit être adressée à Swissmedic, Division Stupéfiants, au plus tard 6 mois avant l'expiration de l'autorisation d'exploitation.

Nous saisissons également cette occasion pour vous remercier de l'excellente collaboration que nous avons eue au cours de l'année 2025 et, pour vous souhaiter ainsi qu'à vos collaborateurs et collaboratrices de joyeuses fêtes et une très bonne et saine année 2026.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

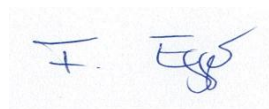
Swissmedic,
Institut suisse des produits thérapeutiques
Division Stupéfiants

La Cheffe de division



Dr. Monika Joos

Assistante



Franziska Egger